

LES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES : LE LAIT



#1 | Mai 2019

ÉTUDE | Note d'analyse

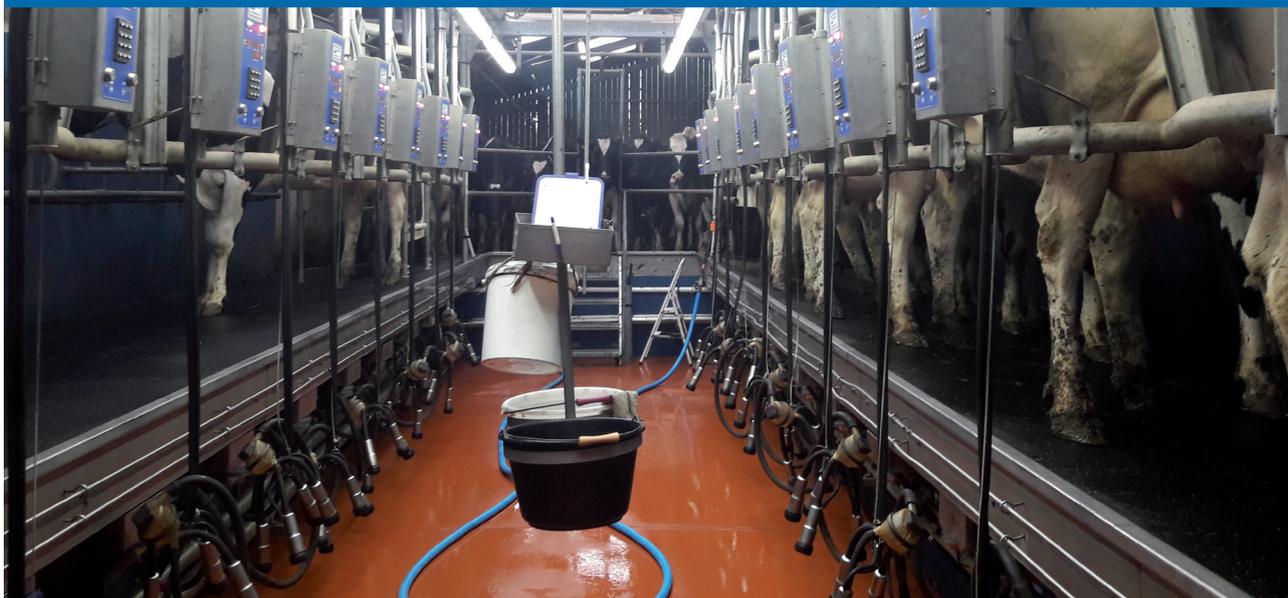


Photo : ADEUPa

1 150 millions de litres
de lait de vache produits en Finistère en 2017 (+ 2 % par rapport à 2012)
5,4 Mds l en Bretagne



2 700 emplois
dans l'industrie laitière en Finistère
7 700 emplois en Bretagne en 2017

15 établissements agroalimentaires transforment le lait en Finistère



2 540 exploitations laitières en Finistère



113 exploitations laitières bio
+ 33 % Forte hausse entre 2011 et 2017

Le Finistère **2^e employeur breton**

dans l'industrie laitière

5^e département producteur de lait (en volume) en France



La filière laitière dans le Finistère représente plus de 20 % de la valeur de la production agricole du département, se plaçant en deuxième position derrière la filière porcine. 5^e département producteur de lait en France, le Finistère contribue pour 4.9 % des livraisons nationales de lait en 2017. La filière, si elle s'appuie sur de solides atouts dans tous les maillons de la chaîne, présente néanmoins des situations de fragilité et de tensions.

Terre de pâturage par excellence, le Finistère est riche du dynamisme des femmes et des hommes de la filière, révélant de réels savoir-faire sur tous les maillons de la chaîne.

Pour autant, les difficultés des éleveurs touchent tous les modèles économiques (production conventionnelle et biologique, degré de spécialisation,...) notamment au niveau de la rémunération. Cette préoccupation est d'autant plus grande dans un contexte agricole où la part des plus de 55 ans progresse et pose la question du renouvellement des générations.

Le contexte mondial, européen et national dans lequel évolue la filière ne permet pas d'apporter une visibilité suffisante aux acteurs. L'adaptation nécessaire aux attentes sociétales et environnementales conduit les acteurs à différencier certaines pratiques sur toute la chaîne dans l'objectif de sécuriser le débouché et d'optimiser la valeur ajoutée.

Ces pratiques, pour certaines déjà initiées, devraient également se révéler plus rémunératrices pour les éleveurs et les industriels dans l'objectif de pérenniser le poids de la filière à la pointe bretonne.

Un contexte mondialisé et concurrentiel

Le contexte mondial

La filière lait mondiale représente près de 500 millions de tonnes de lait produites en 2017 et est en constante progression depuis 2011. La production et la consommation de beurre, de fromages ou de poudre de lait à travers le monde est en progression sur cette même période. Ainsi, les échanges internationaux s'intensifient depuis 2011, surtout concernant les produits fromagers et les poudres de lait.

Les prix du lait et des produits laitiers sont volatiles sur le marché mondial et peuvent varier d'un territoire à l'autre. En 2018, le cours du beurre dans l'Union européenne a dépassé les 6 000€/t, alors qu'il a atteint difficilement les 5 000€/t en Océanie et a peine à décoller des 4 500€/t aux États-Unis.

Ces différences de prix rendent les marchés instables et les pays plus ou moins compétitifs à l'international. Certains pays peuvent venir directement concurrencer les marchés locaux selon le niveau des cours. L'évolution des cours du prix du lait peut provenir de plusieurs facteurs : la météorologie, le prix de l'énergie, la demande des produits laitiers, le taux de change entre les pays ou encore la situation géopolitique. En effet, la baisse des prix observée en 2014 était notamment liée à un déséquilibre entre la baisse de la demande en Chine et les conséquences de l'embargo alimentaire russe.

Le contexte européen

• La préférence communautaire

Les échanges de produits laitiers se font majoritairement au sein de l'Union Européenne. Sur les 991 700 tonnes de beurre et autres matières grasses laitières importées par les Pays de l'UE, 98,3 % viennent de l'UE. Dans le même temps, l'UE a réduit ses importations de beurre en 2017 de près de 30 %.

• Conséquence de la fin des quotas laitiers en Europe en 2014

En 1984, les quotas laitiers sont mis en place par l'Europe dans une logique de maîtrise de la production et de stabilité des marchés. Avec leur suppression en 2014, les producteurs pouvaient en théorie produire autant qu'ils le voulaient. La fin des quotas a profité à l'Irlande qui est passée de la 7^e place européenne en production de lait en 2013 à la 3^e place en 2014. Le prix du lait a ainsi baissé du fait d'une hausse de la production européenne combinée à la baisse de la demande au niveau mondial.

• La PAC : quelles perspectives ?

Première politique commune de l'UE, la Politique agricole commune (PAC) a été fondée en 1962

avec une ambition affichée de nourrir l'Europe d'après-guerre. L'agriculture d'aujourd'hui doit répondre à des problématiques de plus en plus larges et complexes : indépendance et sécurité alimentaire, équilibre des territoires ruraux, préservation des ressources naturelles...

Avec 362,8 milliards d'euros de budget sur la période 2014-2020, la PAC ne représente toutefois que 0,5 % du PIB européen mais 40 % de son budget, l'agriculture étant la seule politique européenne sectorielle intégrée au budget commun.

La Commission prévoit une baisse, jusqu'à -21,9 % sur le second pilier de la politique (en euros constants entre 2018 et 2021 - Source : <https://po.chambre-agriculture.fr/generer-son-exploitation/la-pac/reforme-de-la-pac-2021-2027>) dans un contexte budgétaire incertain avec le départ d'un contributeur net, le Royaume Uni.

L'agriculture n'apparaît ainsi plus qu'au 3^e

rang des priorités européennes dans le volet « ressources naturelles et environnement » quand l'Europe doit répondre à de nouveaux défis collectifs comme la sécurité et la défense, la compétitivité numérique et économique, l'éducation...

• Le bio en Europe

Le cheptel européen de vaches laitières en certification biologique compte plus de 864 000 têtes en 2015. Selon la Commission Européenne, ce cheptel a progressé de 21 % en trois ans. Il est très concentré dans quatre pays européens qui possèdent à eux seuls 65 % du troupeau : l'Autriche (20 %), l'Allemagne, le Royaume-Uni, et la France (13 %). La consommation de lait biologique par rapport à la consommation générale de produits laitiers se révèle très variable d'un pays à l'autre : 33 % au Danemark contre 15 % en France.

Évolutions contextuelles en millions de tonnes (évolutions entre 2011 et 2017)

MONDE



Production



Consommation



UE



Production



Importation



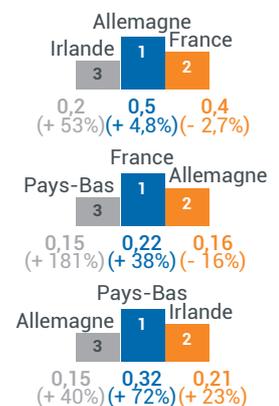
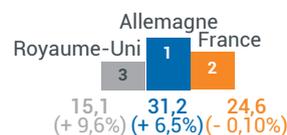
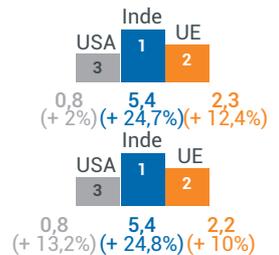
Exportation



Lait



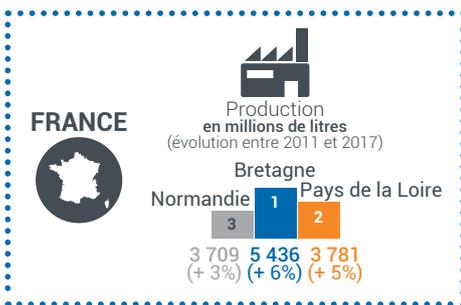
Beurre



Source : France Agrimer

Le contexte national

La France a livré 23,8 millions de litres de lait de vache en 2017. La production est portée par la première région productrice, la Bretagne, avec 5,4 millions de litres produits en 2017.



Depuis la fin des quotas en 2014, la production reste relativement stable. Au niveau international, la France est notamment reconnue pour son savoir-faire, ses produits de terroir et son excellence sanitaire. L'industrie laitière est reconnue pour la haute valeur ajoutée qu'elle apporte à ses produits du fait notamment d'un bon niveau d'investissement.

Une des principales difficultés de la filière laitière en France réside dans la baisse du nombre de producteurs de lait : -21 % des exploitants lait entre 2011 à 2017. Toutefois, cette tendance est légèrement inférieure en Bretagne avec une baisse de 17 %.

• Des prix fluctuants

Après la chute du prix du lait entre 2014 et 2016 (0,29 €/l), ce dernier remonte à partir de 2017 autour de 0,33 €/l. Le prix des produits laitiers transformés évolue en revanche différemment

entre 2014 et 2017. Le cours annuel moyen du beurre pasteurisé en vrac explose pour atteindre 4,99 €/kg en 2017 (contre 2,99 €/kg en 2015) et continue d'augmenter en juillet 2018 (5,65 €/kg). En revanche, le cours annuel moyen du lait en poudre écrémé diminue continuellement sur la période de 2014 à 2017, passant de 2,64 €/kg en 2014 à 1,76 €/kg, jusqu'à atteindre 1,55 €/kg en juillet 2018. Le cours annuel moyen du lait en poudre entier augmente quant à lui entre 2015 – 2017 jusqu'à atteindre 2,88 €/kg. Néanmoins cette tendance semble s'infléchir puisqu'en juillet 2018 le cours baisse en flèche à 2,14 €/kg.

Le prix du lait de vache payé au producteur a la particularité d'être saisonnalisé. Dans la mesure où le pic de production est atteint aux mois d'avril et mai, l'offre de lait augmente, donc le prix payé au producteur décroît. A contrario, la collecte étant plus modérée entre juillet et février, avec un même niveau de demande, le prix augmente. Ce mécanisme permet de lisser la collecte sur l'année.

• La filière biologique laitière en France

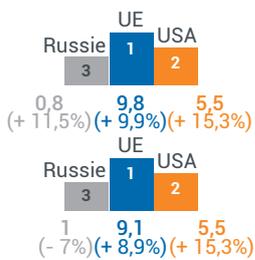
En 2015, en France, 2 432¹ exploitations laitières françaises sont certifiées bio. En l'espace de 15 ans, ce nombre a progressé de 77 %. La filière de lait de vache biologique a réellement pris de l'ampleur à compter de 2010. Alors que le cheptel français comptait 10 000 têtes de vaches laitières certifiées bio cette année-là, il en compte plus de 110 000 en 2015. Cela représente plus de 3 % du cheptel français, contre 0,2 % 20 ans auparavant. Les exploitations laitières produisant du lait biologique sont principalement concentrées dans la région du Grand Ouest : Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, mais également en Bourgogne - Franche - Comté. Elles constituent le « croissant laitier » français. Ainsi, la collecte de lait de vache biologique a plus que doublé en France entre 2006 et 2015, passant de 225 à 557 millions de tonnes. En 2015, le volume de lait biologique représente 2,3 % du lait de vache collecté sur le territoire national.

Le prix du lait de vache biologique est supérieur à celui du lait conventionnel. La forte progression du prix du lait biologique en 2016, alors même que celui du lait conventionnel peinait à remonter, montre que la production biologique est moins soumise aux aléas des marchés mondiaux. Ce constat permet d'illustrer l'attrait de certains producteurs pour la production biologique et d'expliquer le fort nombre de conversions observé en 2016.

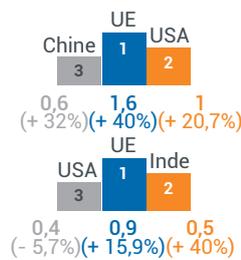
1. Source : FranceAgriMer, La filière du lait de vache biologique en France, décembre 2016, 43 pages.



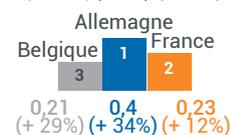
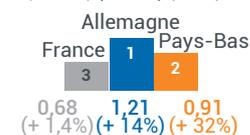
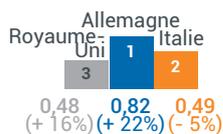
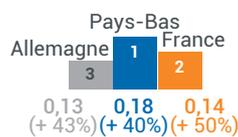
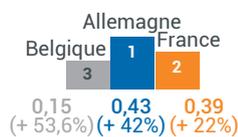
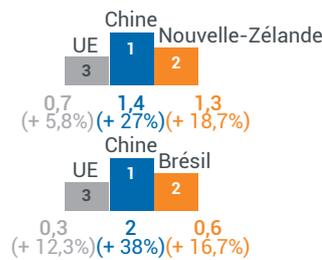
Fromage



Poudre de lait



Poudre grasse



L'amont de la filière

Typologie des exploitations laitières en Bretagne

Le Finistère compte environ 2 540² exploitations à dominante « lait » en 2017 soit 38 % du total des exploitations agricoles finistériennes et 21 % des élevages laitiers bretons.

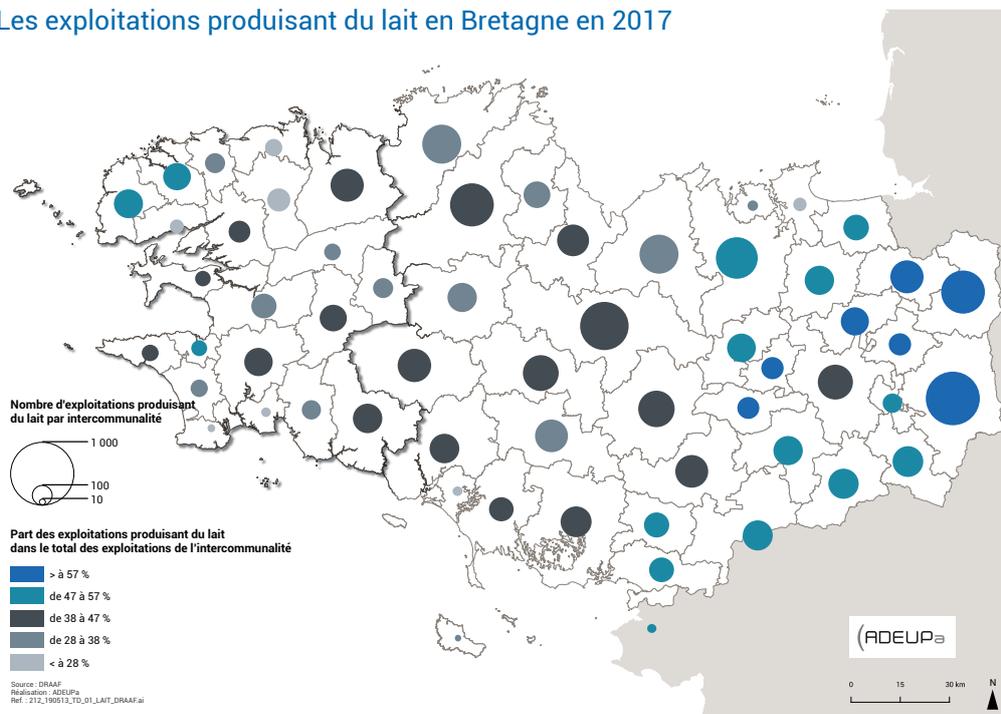
Plus de la moitié des exploitations laitières sont localisées dans le nord du département finistérien : 11 % sur Morlaix Communauté et 36 % sur le pays de Brest (8 % sur la Communauté de communes du Pays d'Iroise comme sur la Communauté de communes du Pays des Abers), bien que Quimper Communauté et Quimperlé Communauté comptent chacune plus de 200 exploitations laitières. La Communauté de communes de Douarnenez présente également une spécialisation laitière, avec plus de 57 % de ses exploitations tournées vers ce type de production.

Le Morbihan comptabilise le moins d'exploitations de cette filière (2100 exploitations), contre 12 000 en Bretagne. Les exploitations morbihannaises comptent pour 18 % des fermes laitières de Bretagne.

Les deux autres départements bretons comptent à eux deux 60 % des exploitations bretonnes. L'Ille-et-Vilaine est le plus important bassin laitier de Bretagne : le département comptabilise à la fois le plus grand nombre d'exploitations laitières, 33 % du total breton, et ces dernières représentent 52 % des fermes du département. Plus de 700 éleveurs laitiers sont installés à Vitré Communauté, la première intercommunalité bretonne d'élevages laitiers.

L'intercommunalité de Loudéac comptabilise quant à elle 600 élevages laitiers, se positionnant comme le second territoire à l'échelle régionale mais le premier territoire laitier des Côtes d'Armor. Ce département représente 27 % des exploitations laitières, mais affiche une spécialisation moindre dans cette production que l'Ille-et-Vilaine.

Les exploitations produisant du lait en Bretagne en 2017



• Une grande diversité des systèmes d'élevage laitier en Bretagne

En Bretagne, 62 % des élevages laitiers sont spécialisés dans la production laitière selon les services de l'Identification animale³. 14 % sont en élevage mixte bovins à viande et laitiers, 14 % ont également une activité porcine en complément tandis que 7 % présentent une activité avicole.

Parmi ces exploitations, la diversité des systèmes d'élevages est marquée : des élevages produisant moins de 200 000 litres sont voisins d'autres exploitations pouvant produire plus d'un million de litres de lait par an. La co-existence de ces différents systèmes est une véritable richesse pour le secteur laitier. Les éleveurs peuvent tous faire bénéficier à leur troupeau d'une alimentation issue en grande partie de fourrages produits sur l'exploitation.

• Une tendance à la diminution des élevages

En Bretagne, le nombre d'exploitations laitières conventionnelles a chuté de 10 % entre 2010 et 2016 tandis que la production laitière biologique gagne 25 % d'exploitants sur la même période⁴. Pour autant, un point de vigilance est à apporter sur cette production qui augmente plus vite que la demande de la part des consommateurs.

La diminution du nombre de producteurs de lait conventionnels n'est pas une tendance exclusive au Finistère, elle se constate également au sein des autres départements bretons : -8 % dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine, et -10 % dans le Morbihan, à l'instar du Finistère⁵ entre 2012 et 2015.

Si le nombre de producteurs diminue, la production quant à elle ne faiblit pas et la fourniture de matières premières à l'industrie laitière demeure assurée.

2. Source : BD DRAAF, 2019

3. Source : Chambre d'agriculture de Bretagne, la revue de l'observatoire des IAA en Bretagne n°131, page 20, 35 pages

4. Sources : Agreste, Draaf Bretagne, recensement agricole 2010 et BDNI 2010-2016 - Agence bio - FRAB 2010-2016

5. Source : Agreste, 2012 / 2015

Une profession vieillissante

• Un âge moyen en progression

Toutes filières confondues, le constat national est sans appel : près d'un tiers des agriculteurs a plus de 55 ans⁶, ce sont donc plus de 160 000 agriculteurs qui sont susceptibles de cesser leur activité dans les trois ans. Cette réalité n'épargne pas la Bretagne qui comptabilise 30 % d'agriculteurs de plus de 55 ans. Les situations sont homogènes à travers les départements, même si le Finistère affiche une situation légèrement plus vieillissante (31 %) qu'en Côtes d'Armor (28 %).

À l'échelle infra-départementale finistérienne, les Communautés de Crozon-Aulne Maritime, des Monts-D'Arrée et de Morlaix sont des territoires où les moins de 35 ans sont légèrement surreprésentés. À l'inverse, les Communautés de Fouesnant et de Haute Cornouaille ainsi que l'agglomération de Quimper ont une surreprésentation des plus de 55 ans.

• Des installations en baisse

La poursuite de la diminution annoncée de ces professions agricoles soulève la question de la transmission des exploitations. Or, à l'échelle nationale, le nombre d'installations en vingt ans a chuté de 34 %.

En Bretagne, le nombre d'installations (aidées et non aidées) a baissé de 7 % entre 2015 et 2016.

En Bretagne, 45 % des installations se portent sur la production laitière en 2017. En Finistère, ce taux descend à 27 % mais demeure au premier poste des installations. 21 % des installations finistériennes le sont en « mixtes », contre 8 % en Bretagne⁷.



Photo : ADEUPa

6. Source : Le Monde, Le départ en retraite d'un agriculteur sur trois d'ici trois ans va bouleverser le paysage agricole, 06 avril 2019

7. Source : Chambre d'agriculture de Bretagne, chiffres clés 2017, « création, reprise, transmission »

Le cheptel et la production

• Le cheptel

Le Finistère compte 168 000 vaches laitières en 2017. Le département représente ainsi 22 % du cheptel de vaches laitières bretonnes et se place en 3^e position du classement breton.

Avec 21% du cheptel français en 2017, la Bretagne est la 1^{ère} région de France à produire du lait de vache, l'Ille-et-Vilaine devient le 1^{er} département de France, les Côtes-d'Armor se positionne sur la 3^e marche du podium et le Finistère se place en 5^e position.

• La production et la livraison de lait en Bretagne

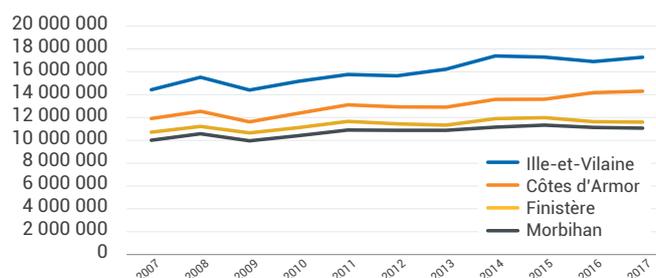
Les producteurs finistériens représentent 22 % de la production laitière de Bretagne, avec 1,2 milliard de tonnes⁸ de lait de vache produites en 2017, soit une évolution de +6 % par rapport à 2010.

En volume de lait de vache livré, en 2017, le Finistère se positionne donc en 3^e place⁹ du palmarès breton, derrière l'Ille-et-Vilaine qui produit 1,7 milliard de tonnes de lait et les Côtes-d'Armor avec 1,4 milliard de tonnes, mais devant le Morbihan avec 1,1 milliard de tonnes.

L'industrie laitière est la principale valorisation du lait de vache en Bretagne. Pour autant, la vente en directe et l'autoconsommation du lait entier par l'exploitant agricole sont d'autres débouchés possibles avec la fabrication de produits fermiers. Cette dernière finalité semble plus prononcée dans le département des Côtes d'Armor (19 mille tonnes en Finistère), tandis que la vente directe et l'autoconsommation sont plus courantes en Finistère (58,5 mille tonnes contre 35,8 mille tonnes en Ille-et-Vilaine).

Le lait de vache est de qualité similaire entre les départements. La composition du lait varie selon les troupeaux et leur alimentation mais les situations en Bretagne apparaissent homogènes.

Les livraisons annuelles de lait de vache ont augmenté en Bretagne depuis 2002, passant de 47 à 54 millions de tonnes en 2017.



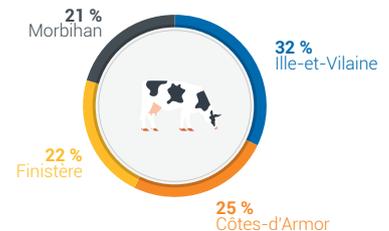
Les livraisons annuelles de lait en Bretagne (en hectolitres)

Source : DRAAF Bretagne

8. Source : Agreste Bretagne

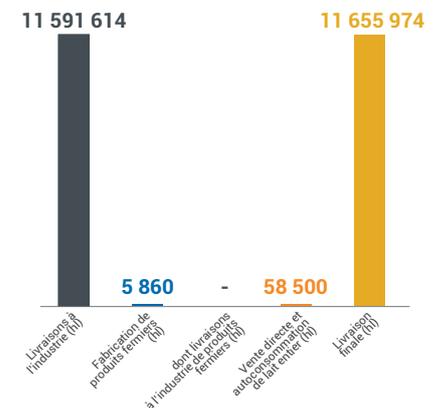
9. Source : Agreste Bretagne

La répartition du nombre de vaches laitières en Bretagne en 2017



Source : DRAAF Bretagne

Production finale de lait de vache (en hectolitres) en Finistère en 2017



Source : Agreste Bretagne, 2017

La conjoncture laitière influe directement sur l'évolution de la production : la crise laitière de 2009, ou la fin des quotas laitiers en 2014 sont visibles dans l'évolution des livraisons de lait (cf graphe ci-dessous).

Depuis 2016, les livraisons progressent dans les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, tandis qu'elles baissent très faiblement en Morbihan et en Finistère. Cette évolution est à surveiller dans les prochaines années.



Photo : ADEUPa

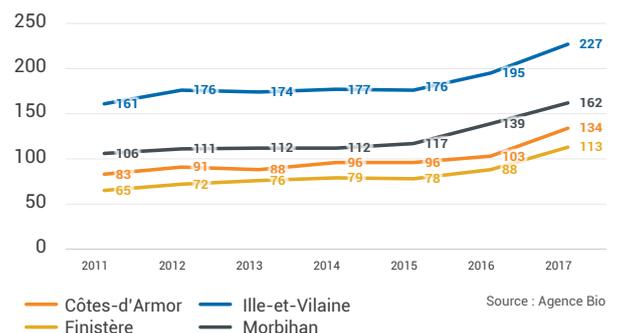
La filière laitière biologique

Le bassin du Grand Ouest est le plus dynamique en 2015 en termes de collecte de lait de vache biologique, puisque plus de 100 millions de tonnes de lait biologique ont été collectés (soit une moyenne de 280 000 litres de lait bio par exploitation)¹⁰. La Région Pays de Loire est la 1^{ère} de France à produire du lait bio en 2015 (23 % du total français), devant la Bretagne (21 %). En Bretagne, la production biologique connaît une dynamique forte : avec 530 fermes biologiques en 2017, elle représente 22 % de la collecte nationale biologique.

En Bretagne, le nombre d'exploitations de vaches laitières biologiques est en progression constante depuis 2011, avec une accélération nette depuis 2016, notamment due aux crises qui ont secoué le secteur de l'élevage ces dernières années, incitant une partie des éleveurs à se tourner vers la production biologique. Si le Finistère présente le plus petit nombre d'exploitations biologiques en Bretagne, loin derrière l'Ille-et-Vilaine (227 exploitations laitières en 2017 contre 113 en Finistère), c'est néanmoins ce département qui affiche la plus belle progression, avec plus de 70 % d'augmentation depuis 2011 contre 41 % dans le département de tête.

Les tendances pour le cheptel bovin laitier suivent les mêmes courbes. Le plus grand cheptel laitier biologique pâture ainsi en Ille-et-Vilaine (14 702 têtes en 2017) tandis que les trois autres départements présentent un cheptel moins important (6 849 en Finistère). Là encore la progression est soutenue dans tous les départements bretons : plus de 66 % en Ille-et-Vilaine et plus de 116 % en Finistère.

L'évolution du nombre d'exploitations laitières AB en Bretagne



10. Source : FranceAgriMer, La filière du lait de vache biologique en France, décembre 2016, page 10, 43 pages

Tendance à la concentration et aux investissements

Ces dernières années, la tendance à la concentration dans l'industrie laitière bretonne s'est particulièrement accrue par le biais de fusions et d'acquisitions des différents groupes entre eux mais également l'arrivée de capitaux étrangers sur le territoire.

Par ailleurs, le secteur de la transformation se caractérise particulièrement par un fort dynamisme d'investissements, à la fois dans les outils de transformation des ingrédients laitiers, dans la création de plates-formes logistiques ou encore dans la recherche pour améliorer les différents segments de produits (nutrition santé et clinique, alimentation biologique et végétarienne,...).

Des relations complexifiées entre acteurs de la filière

Depuis 2011, les contrats écrits sont devenus obligatoires entre transformateurs et éleveurs afin de déterminer le prix, les volumes collectés, ou encore la durée du contrat.

Ces relations peuvent néanmoins différer selon que le transformateur est en modèle coopératif ou non coopératif¹¹.

Dans un modèle coopératif, le transformateur se doit de collecter et de payer la totalité du lait de ses adhérents et de le valoriser au mieux sur toute la chaîne de valeur.

Pour gagner en pouvoir de négociation face aux industriels hors coopératives, les éleveurs se sont regroupés en organisations de producteurs (OP). Ces dernières, qui se fédèrent parfois en associations d'OP, peuvent ainsi négocier collectivement des contrats.

Les organisations de producteurs peuvent dorénavant négocier collectivement prix et volume avec la laiterie pour le compte de leurs adhérents.

11. Source : la revue de l'observatoire de l'IAA n°131, octobre 2018



Photo : ADEUPa

La relation entre éleveur et transformateur

La proximité entre les lieux de production et les lieux de transformation est un atout pour conforter le leadership breton dans les années à venir.

En Finistère, les transformateurs n'ont pas de difficultés pour s'approvisionner, ce qui n'est pas le cas dans toutes les régions de France. Les éleveurs n'ont donc pas le même poids de négociation.

Les relations entre transformateurs et éleveurs peuvent être perturbées lors des périodes de crise laitière. Néanmoins, le schéma intégré des coopératives peut amener à proposer des mesures d'accompagnement pour soutenir les éleveurs lors des périodes de tensions sur les marchés laitiers.

La question de la répartition de la chaîne de valeur se pose notamment quand le lait est acheté au producteur en deçà du coût de production.

De manière générale, la tendance n'est pas à la diversification des activités, qui se traduit dans les faits par une augmentation de la charge de travail pour l'exploitant. Les solutions sont à trouver dans le système de production même et son efficacité technico-économique.

La relation entre transformateur et distributeur

Si des frictions peuvent apparaître entre les éleveurs et les collecteurs, un second niveau de négociation s'avère délicat entre les transformateurs et distributeurs. Les négociations annuelles sur la fixation des prix des produits vendus sous marque nationale et de distributeurs peuvent parfois se traduire par une revalorisation financière mais cette hausse peine à atteindre les niveaux de marchés mondiaux.

Les acteurs de la filière sont particulièrement attentifs aux échanges actuels dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation portant sur la création et la répartition de la valeur au sein des filières agricoles et agroalimentaires.

Les défis à relever pour les acteurs de la filière laitière

L'industrie laitière doit faire face à de nombreux défis, parmi lesquels une attente sociétale forte des consommateurs pouvant jusqu'à remettre en cause l'organisation et les liens entre les acteurs de la filière.

Les conditions d'élevage, le bien-être animal, la recherche de la qualité et du goût, une meilleure rémunération des éleveurs ou encore l'impact environnemental sont devenus des critères de choix pour les consommateurs dans un contexte où la consommation générale des produits laitiers a tendance à décroître.

Les éleveurs ont conscience des attentes sociétales et veulent y répondre. Le respect du bien-être animal et la maîtrise des intrants font partie des pratiques conventionnelles comme biologiques.

Ces nouveaux enjeux se traduisent généralement par des augmentations du coût de production tandis que la grande distribution continue de tirer les prix vers le bas, car c'est encore par ce moyen que l'attractivité auprès du client se joue.

En parallèle, les ventes de produits laitiers segmentés progressent, pourtant plus chers, révélant que le consommateur est prêt à supporter un prix supérieur pour certains produits différenciés¹².

C'est ainsi que l'on voit émerger la segmentation dans la filière laitière pour tenter de mieux valoriser cette différenciation, par le biais de canaux multiples : santé, éthique, proximité, qualité, environnement, etc.

Des distributeurs vendent désormais leurs produits sous leur propre marque, des éleveurs se rapprochent pour valoriser leurs pratiques, et des industriels s'adaptent à cette nouvelle demande en revalorisant certains segments de produits.



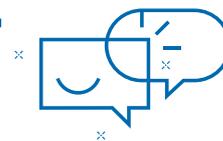
Photo : ADEUPa

Les conditions d'élevage, le bien-être animal, la recherche de la qualité et du goût, une meilleure rémunération des éleveurs ou encore l'impact environnemental sont devenus des critères de choix pour les consommateurs.

¹². Source : la revue de l'Observatoire des IAA, n°132, janvier 2019

QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE LAITIÈRE EN FINISTÈRE ?

LE TEMPS DE LA MISE EN DÉBAT



Animation

Méthodologie

Les pages qui suivent restituent la production d'un temps d'animation de la filière lait qui s'inscrit dans le cadre plus large d'une étude prospective sur les filières agricoles et agroalimentaires en Finistère, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'ensemble des membres de l'ADEUPa. Cette étude prospective est particulièrement attendue des élus qui souhaitent se mobiliser pour accompagner les acteurs de la filière avec ce questionnaire initial :

Quelles sont les opportunités à saisir dans un environnement complexe et en mutation ?

Dans le cadre de cette étude, 8 filières d'activités sont appréhendées avec les acteurs locaux : lait, porc, viande bovine, volaille, légumes, céréales, transformation de produits de la mer, machinisme agricole et 4 thématiques transverses : la logistique, le foncier agricole, la formation et la recherche et la distribution.

L'analyse de ces filières a pour objectifs de :

- **mesurer le poids des filières au sein de l'économie finistérienne,**
- **comprendre les interactions entre les entreprises et leurs partenaires, de l'amont vers l'aval,**
- **identifier les principaux défis auxquels les professionnels sont confrontés,**
- **mettre en exergue les leviers que peuvent mobiliser les acteurs publics locaux pour accompagner les mutations souhaitables.**

Le petit déjeuner "lait"

L'ADEUPa et la Chambre d'Agriculture ont convié les acteurs de la filière lait autour d'un petit déjeuner le 6 novembre 2018. À l'occasion de ce groupe de travail, les experts de la filière lait ont été amenés à échanger sur le regard qu'ils portent sur la filière aujourd'hui et les perspectives qu'ils envisagent demain.

Biolait, Cerfrance, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Agricole, Even, Institut de l'élevage, Iréo, OP Sill Malo, Scarmor, Sodiaal, et Triskalia y ont participé.

En amont, des entretiens ont été menés avec les entreprises Jampi, Entremont, et Kerhis pour enrichir la vision de la filière laitière. Le GAEC Hindré a également ouvert les portes de son exploitation pour mieux faire comprendre la réalité des métiers d'exploitants.

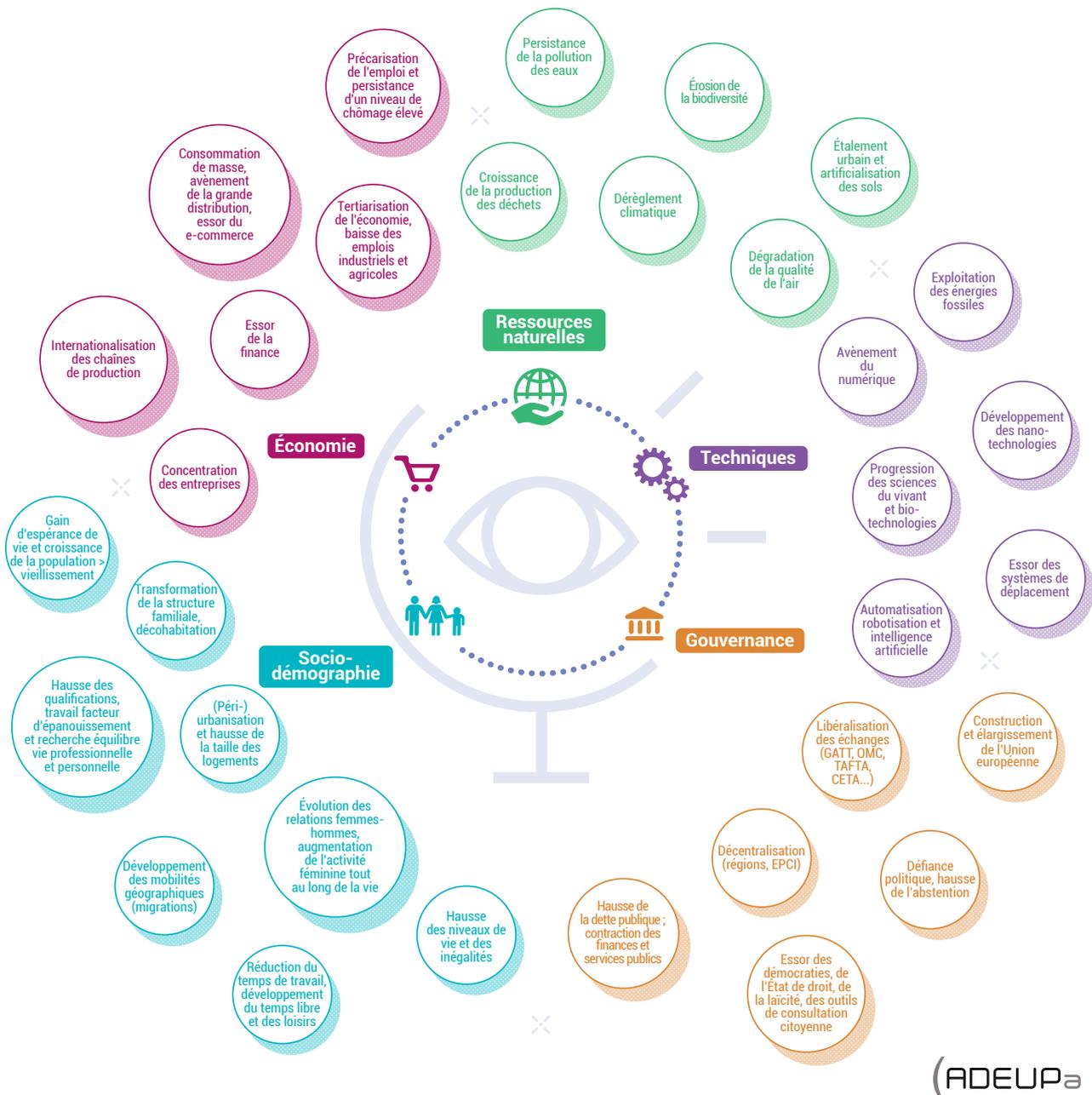
Le tableau atouts-faiblesses-opportunités-menaces présenté en pages 12-13 et la cartographie des enjeux auxquels la filière lait en Finistère fait face, présentée en pages 14-15, forment les premiers éléments de restitution de ces échanges. Ils nourriront la poursuite de l'étude sur l'identification des actions à mener pour accompagner les évolutions jugées les plus souhaitables pour la filière.



Photo : ADEUPa

Quelques tendances lourdes qui impactent la vie des territoires bretons

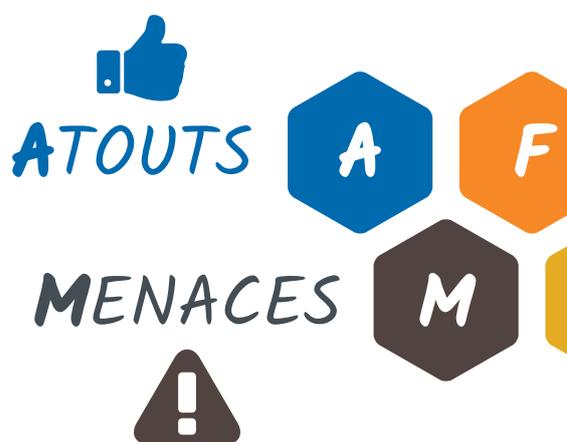
En support à l'animation du petit déjeuner du 6 novembre 2018, l'ADEUPa a présenté quelques tendances lourdes qui impactent la vie dans les territoires de l'Ouest breton



Les atouts, faiblesses, menaces et opportunités identifiés par les participants au petit déjeuner du 6 novembre 2018

- Une présence de tous les maillons de la filière laitière sur le département
- Des outils de collecte et des usines performantes centrées sur leur bassin laitier et une confiance
- Un dynamisme et une richesse des femmes et des hommes : un esprit de coopération
- Une densité des producteurs de lait et une compétitivité des coûts de collecte
- Une diversité dans les modèles d'exploitations (petites / moyennes exploitations mixtes...)
- Des savoir-faire permettant une qualité du produit et une maîtrise des techniques
- Des marques finistériennes fortes (Paysan Breton, Even, Sill,...)
- Une contribution majeure dans l'économie du département et dans la vie en campagne
- Une stratégie exportatrice et une reconnaissance de l'expertise bretonne à l'international
- Un bon niveau de formation et appétence des jeunes formés pour la filière laitière
- Une forte présence de structures d'accompagnement et un soutien dans la recherche
- Un climat tempéré propice au pâturage améliorant le bien-être des animaux
- Un prix du foncier inférieur par rapport aux autres pays européens

- Une organisation de la commercialisation des produits de plus en plus éloignée des producteurs, un poids croissant de la grande distribution, des prix tirés vers le bas et une incertitude quant à la loi « Alimentation » sur le partage de la valeur ajoutée
- Des difficultés accrues d'accès au foncier du fait de la concurrence avec les productions légumières entraînant un risque d'abandon progressif de l'élevage au profit de la culture (végétalisation) et une exacerbation des difficultés en matière de foncier si glissement vers le bio
- Une désaffection grandissante des métiers agricoles liée aux aspirations sociétales (35h, loisirs...) et une pérennisation des difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés agricoles en lien avec la baisse d'attractivité des métiers
- Une transmission des exploitations et renouvellement des générations de plus en plus compliqué.
- Une vision prédominante de certaines associations militantes au détriment de l'image des métiers agricoles due à un manque continu de connaissances et de compréhension de la filière
- Un ralentissement des investissements et un arrêt des aides dans les exploitations laitières du Finistère entraînant une saturation des outils
- Une tendance inquiétante à l'isolement des producteurs : une insuffisante intégration des personnes non issues du milieu agricole et insuffisante implication des agriculteurs dans les outils collectifs
- Des difficultés croissantes à s'adapter aux évolutions sociétales, environnementales et de marché et une absence de résilience des acteurs
- Des multiples challenges auxquels il faut faire face : gestion du travail, techniques des grands troupeaux, rentabilité des exploitations
- La surutilisation de l'eau dans les process industriels et la question non résolue du traitement de l'eau
- Un morcellement des parcelles et plus globalement, un accès au foncier de plus en plus difficile compte tenu de l'urbanisation (tensions plus fortes dans le nord du département)
- Une forte dépendance aux énergies fossiles



- Un développement des nouveaux segments et en réponse aux attentes sociétales et environnementales
- Une progression des systèmes de production (pâturage) et des énergies renouvelables (m)
- Une accessibilité facilitée au foncier dû aux jeunes agriculteurs et qui auront le choix de
- Un potentiel dans la pérennisation des activités des hommes de la filière faisant preuve d'une gestion dynamique collective
- Une meilleure valorisation des pratiques et
- Une meilleure intégration des personnes non agricoles et renouvellement des générations et s'ouvrir
- Un appui renforcé des partenaires et un inter
- Une image plus positive des éleveurs (avec l'abandon de l'élevage, ex : pâturage) et améliorations de
- Une position géographique privilégiée dans
- Une capacité en recherche et développement

ier et qui investissent : un réel gage de

ppération et une envie d'entreprendre

e
ons, conventionnelles / bio, spécialisées /

ues sanitaires

ampagne

nternational

ière

cherche (ferme expérimentale de Trévarez)



FAIBLESSES

OPPORTUNITÉS



s de production, autour du bio, de l'autonomie alimentaire
environnementales (bio, pâturage, sans OGM,...)

on bas carbone (stockage du carbone dans le sol lié au
méthanisation) en veillant à l'équilibre avec le fourrage

ck départs en retraite qui vont faciliter l'installation de
e la localisation

tivités laitières grâce à l'état d'esprit des femmes et des
grande résistance et permettant de consolider une

de la qualité des produits laitiers sur le territoire

on issues du milieu agricole afin de favoriser le
à d'autres pratiques

érêt accru des collectivités locales pour l'agriculture

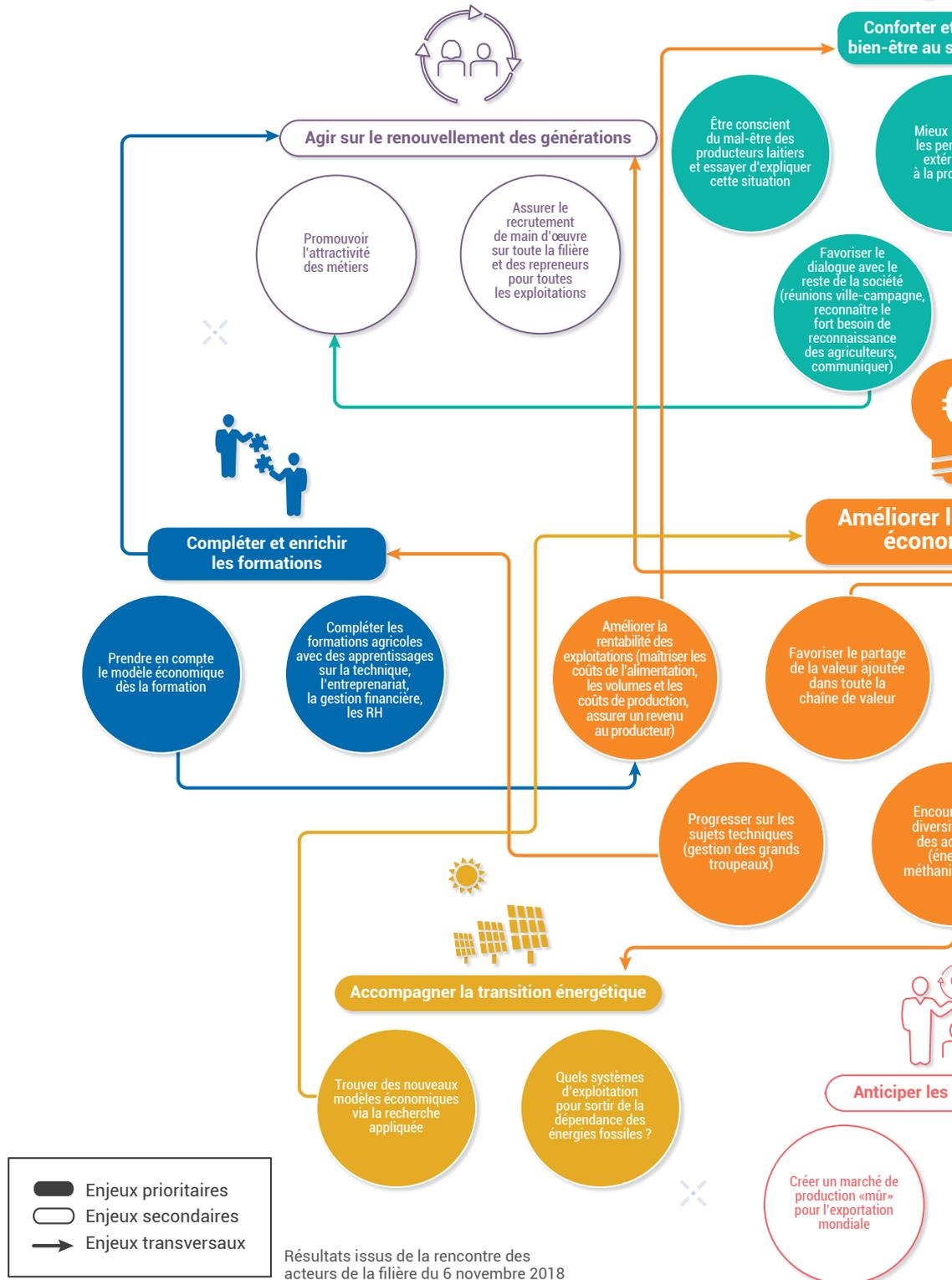
évolution des pratiques, valorisation des pratiques
es relations entre eux et la population bretonne

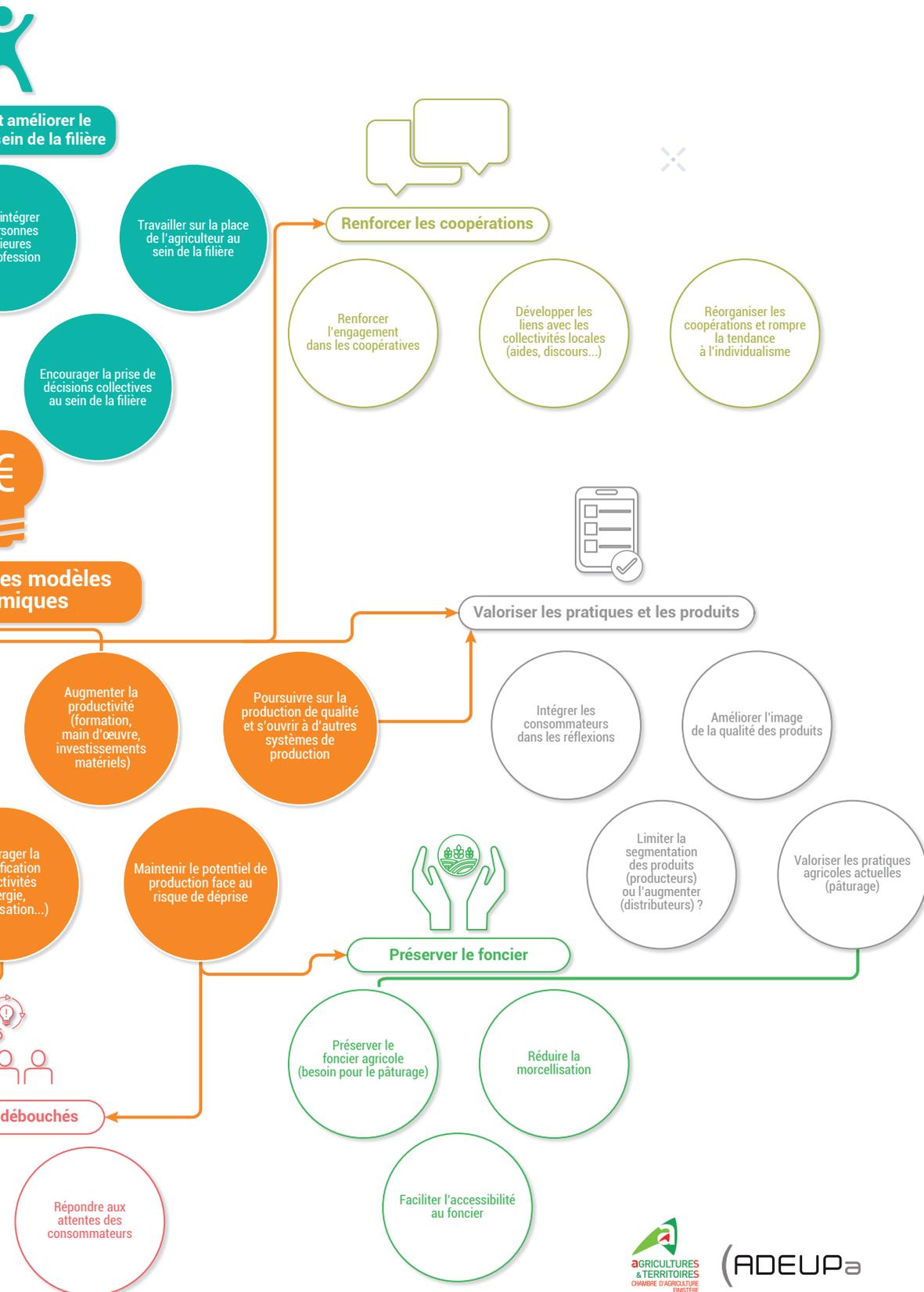
le réchauffement climatique

nt renforcée

- Une insuffisance de formations économiques (entreprenariat, gestion financière, RH, management...) complémentaires aux formations techniques
- Des difficultés d'adaptation des entreprises aux évolutions extérieures (législatives, sociétales, volatilité des prix, etc.) et manque de connaissance des coûts de production pour s'adapter aux évolutions (fin des quotas laitiers)
- Un partage inégal de la valeur ajoutée dans toute la filière et une inadéquation entre le revenu et le temps de travail
- Une diversité des modèles économiques laitiers entre le Finistère Nord et le Sud : des solutions multiples pour une même problématique.
- Un manque d'homogénéité des cahiers des charges (pour une promesse au consommateur parfois similaire) pouvant entraîner un manque de lisibilité et de compréhension des consommateurs
- Un manque de valorisation des produits / de la qualité (pas de labels) et un manque de produits à haute valeur ajoutée
- Des difficultés de recrutement du fait de la perte d'attractivité des métiers des filières agricoles et agroalimentaires et de renouvellement des générations du fait de l'investissement financier nécessaire à la reprise
- Un manque de spécialisation dans l'élevage et une tendance à la polyculture
- Des difficultés à fédérer les éleveurs, manque d'implication des éleveurs dans la vie associative et coopérative (des jeunes en particulier)
- Une déprise de la production laitière dans le Finistère et migration des outils de production vers l'est (au profit de l'Est de la Bretagne et du reste de la France)
- Un territoire excentré et une absence de ferroutage pour le transport de marchandises
- Un morcellement des parcelles et plus globalement, un accès au foncier de plus en plus difficile compte tenu de l'urbanisation (tensions plus fortes dans le nord du département)
- Une forte dépendance aux énergies fossiles

Les enjeux identifiés par les participants au petit déjeuner du 6 novembre 2018





LES OBSERVATOIRES | ÉCONOMIE

Direction de la publication

Benjamin Grebot

Réalisation

Lucie Bianic
Manon Fily
Nadine Le Hir
Joëlle Péron
François Rivoal
Delphine Scheck
Aline Stien

Cartographies

Julien Florant

Maquette et mise en page

Timothée Douy

Contact

ADEUPa Brest-Bretagne
18 rue Jean Jaurès
29200 Brest
Tél. 02 98 33 51 71
lucie.bianic@adeupa-brest.fr

Dépôt légal

2^e trimestre 2019

Référence

19-045



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE